

Scroll down for all Safety Data Sheets (SDS) for this product.

Total Enclosures: 2



Simplicity in Water Analysis

Cover Page for Safety Data Sheet

Thank you for choosing CHEMetrics, Inc. We appreciate your business. In order to best serve your needs for accurate and complete Safety Data, we offer the following information as supplemental to the attached SDS.

SDS No.: K3925

Version No.: 1.2

Product Name: DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets® Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

Part Nos.: K-3925 Ampoules, K-5500C Vials, K-5530 Ampoules, K-7025 Ampoules, K-7050 Ampoules

Product Descriptions:

Titrets Ampoules: Glass ampoules, 13 mm OD, for titrimetric water analysis. Each Titret™ ampoule contains approximately 1.1 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Test kits contain 30 ampoules.

Go-No-Go Vials: Glass reagent vials with screw cap, 16 mm OD, for water analysis. Each vial contains approximately 4.1 mL of liquid reagent. Test kits contain 30 vials.

Addendum to Section 14 Transport Information:

Shipping container markings and labels for this product, as received, may vary from the contents of section 14 of the SDS for one or both of the following reasons:

- CHEMetrics has packaged this product as Dangerous Goods in Excepted Quantities according to IATA, US DOT, and IMDG regulations.
- CHEMetrics has packaged this product as part of a test kit or reagent set composed of various chemical reagents and elected to ship as UN 3316 Chemical Kit, Hazard Class 9, Packing Group II or III.

In case of reshipment, it is the responsibility of the shipper to determine appropriate labels and markings in accordance with applicable transportation regulations.

Additional Information:

- "Print Date" = Revision Date (expressed as DD/MM/YYYY)
- Test kits and reagents sets may contain additional chemical reagents. See separate SDS(s).

CHEMets®, VACUettes®, Vacu-vials®, and Titrets® are registered trademarks of CHEMetrics Inc.



DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

CHEMetrics, Inc.

Chemwatch: 9-82189

SDS No: K3925

Version Num: 1.2

Code d'alerte du risque: 3

Date de revision: 09/10/2014

Date d'impression: 13/03/2015

date initiale: 10/10/2014

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

| | |
|--------------------------------|--|
| Nom du produit | DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials |
| Synonymes | Part Nos.: K-3925 Ampoules, K-5500C Vials, K-5530 Ampoules, K-7025 Ampoules, K-7050 Ampoules |
| Nom d'expédition | TROUSSE CHIMIQUE |
| Formule chimique | Sans Objet |
| Autres moyens d'identification | Pas Disponible |
| Numéro CAS | Sans Objet |

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--|---|
| Utilisations identifiées pertinentes : | Component of water analysis test kits K-3925, K-5500C, K-5530, K-7025, K-7050 |
|--|---|

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|--------------------------------|---|
| Nom commercial de l'entreprise | CHEMetrics, Inc. |
| Adresse | 4295 Catlett Road, Midland, VA. 22728 United States |
| Téléphone | 1-540-788-9026 |
| Fax | 1-540-788-4856 |
| Site Internet | www.chemetrics.com |
| Courriel | technical@chemetrics.com |

Numéro d'appel d'urgence

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Association / Organisation | ChemTel Inc. |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | 1-800-255-3924 |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | +01-813-248-0585 |

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

| | |
|------------------------------|---|
| Classification de SGH | Irritation/corrosion cutanée catégorie 1B, Dommages oculaires importants catégorie 1, STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3 |
|------------------------------|---|

Éléments d'étiquetage

| | |
|------------------------------------|---|
| Éléments pour étiquette GHS |  |
|------------------------------------|---|

| | |
|--------------------------------|---------------|
| MENTION D'AVERTISSEMENT | DANGER |
|--------------------------------|---------------|

Déclaration(s) sur les risques

| | |
|-------------|---|
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |

Déclarations de Sécurité: Prévention

| | |
|-------------|--|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P103 | Lire l'étiquette avant utilisation. |
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |

Déclarations de Sécurité: Réponse

| | |
|-----------------------|--|
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / médecin / secouriste premier |
| P363 | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |

Déclarations de Sécurité: Stockage

| | |
|------------------|--|
| P405 | Garder sous clef. |
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |

Déclarations de Sécurité: Élimination

| | |
|-------------|--|
| P501 | Éliminer le contenu / récipient à décharge chimique agréé ou si organique à l'incinération à haute température |
|-------------|--|

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

| Numéro CAS | %[poids] | Nom |
|------------|----------|---|
| 13590-82-4 | 0.3-5 | disulfate de cérium(4+) |
| 7664-93-9 | 6-11 | acide-sulfurique |
| 7732-18-5 | >84 | EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ |

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact des yeux

Si ce produit entre en contact avec les yeux :

- ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire.
- ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.
- ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.
- ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.

Contact avec la peau

Si ce produit entre en contact avec la peau:

- ▶ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible.
- ▶ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses.
- ▶ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes.
- ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

| | |
|------------|---|
| Inhalation | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. ▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. |
| Ingestion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur. ▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire. ▶ NE PAS faire vomir. ▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. ▶ Surveiller le patient avec attention. ▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente. ▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. |

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Eau pulvérisée - Quantités d'arrosage uniquement. ▶ Mousse. ▶ BCF (lorsque le règlement le permet). ▶ Poudre chimique sèche. ▶ Dioxyde de carbone. |
|--|--|

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|------------------------|------------|
| Incompatibilité au feu | Non connu. |
|------------------------|------------|

Conseils aux pompiers

| | |
|-----------------------------|--|
| Lutte Incendie | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu. |
| Risque D'Incendie/Explosion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Non combustible. ▶ Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler. <p>La décomposition peut produire des fumées toxiques de:</p> <p>oxydes de soufre (SOx)</p> |

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|---|--|
| Eclaboussures Mineures | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▶ Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▶ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyez. |
| Eclaboussures Majeures | <p>Risque faible.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vider le lieu de son personnel. ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection et un respirateur contre les poussières. ▶ Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. |
| Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.. | |

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|-------------------|--|
| Manipulation Sure | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter tout contact personnel, incluant l'inhalation. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition ▶ Utiliser une zone bien ventilée ▶ Eviter tout contact avec l'humidité. ▶ Eviter tout contact avec des matériaux incompatibles. ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire, ni fumer. ▶ Conserver les containers fermés de manière sécurisée s'ils ne sont pas manipulés. |
| Autres Données | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Stockez-le dans son récipient d'origine. ▶ Maintenez les récipients bien scellés. ▶ Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. ▶ Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments. ▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite. |

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

| | |
|------------------------------------|---|
| Container adapté | Emballer comme recommandé par le fabricant. Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite. |
| Incompatibilité de Stockage | Réagit avec l'acier doux, l'acier galvanisé / le zinc produisant du gaz hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air. Éviter les bases fortes. |

INCOMPATIBILITÉS DU MATÉRIEL D'EMBALLAGE

Pas Disponible

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS


| Source | Composant | Nom du produit | VME | STEL | pic | Notes |
|--|------------------|--|---------------------|-------------------|----------------|---|
| Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants | acide-sulfurique | Sulphuric acid | 1 mg/m3 / --- ppm | 1 mg/m3 / --- ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination | acide-sulfurique | Sulphuric acid, (thoracic fraction++)) | 0.2 mg/m3 | 0.6 mg/m3 | Pas Disponible | T20, strong acid mists only |
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - substances chimiques désignés | acide-sulfurique | Sulphuric acid (strong acid mist exposure, only) | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail | acide-sulfurique | Acide sulfurique | 1 mg/m3 | 3 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle | acide-sulfurique | Sulfuric acid | 0.2 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV Basis: pulmonary function. A2 = as contained in strong inorganic acid mists |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle | acide-sulfurique | Sulfuric acid | 0.2 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV® Basis: Pulm func |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta | acide-sulfurique | Sulphuric acid | 1 mg/m3 | 3 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle | acide-sulfurique | Sulfuric acid, Thoracic Revised 2004 | 0.2 mg/m3 (M) mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | (M) - refers to sulfuric acid contained in strong inorganic acid mists. |
| Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français) | acide-sulfurique | Acide sulfurique | 1 mg/m3 | 3 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |

LIMITES D'URGENCE

| Composant | Nom du produit | TEEL-1 | TEEL-2 | TEEL-3 |
|--------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| cerium(IV) sulfate | Cerium sulfate | 30 mg/m3 | 330 mg/m3 | 2000 mg/m3 |
| sulfuric acid | Sulfuric acid | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

| Composant | IDLH originale | IDLH révisé |
|---|----------------|----------------|
| disulfate de cérium(4+) | Pas Disponible | Pas Disponible |
| acide-sulfurique | 80 mg/m3 | 15 mg/m3 |
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ | Pas Disponible | Pas Disponible |

Contrôles de l'exposition

| | |
|--|--|
| Contrôle d'ingénierie approprié | Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations. |
| Protection Individuelle |  |
| Protection des yeux/du visage. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Masque chimique. Protection pour tout le visage. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. |
| Protection de la peau | Voir protection Main ci-dessous |

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

| | |
|-------------------------------------|--|
| Protection des mains / pieds | Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique. Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer. La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité. |
| Protection corporelle | Voir Autre protection ci-dessous |
| Autres protections | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenue complète. ▶ Tablier en P.V.C. ▶ Crème protectrice. ▶ Crème nettoyante pour la peau. ▶ Unité de lavement des yeux. |
| Les risques thermiques | Pas Disponible |

Produit(s) recommandé(s)**INDEX DE SELECTION DES GANTS**

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du: "**Forsberg Clothing Performance Index**".

L(Les)/effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

| Matériel | CPI |
|------------------|-----|
| NEOPRENE | A |
| BUTYL | C |
| NATURAL RUBBER | C |
| NATURAL+NEOPRENE | C |
| NEOPRENE/NATURAL | C |
| NITRILE | C |
| PE | C |
| PVA | C |
| PVC | C |
| SARANEX-23 | C |
| VITON | C |

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Protection respiratoire

Filtre de type E-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

| Facteur de protection | Demi-masque respiratoire | Respirateur intégral | Masque à adduction d'air |
|-----------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| 10 x ES | E-AUS P2 | - | E-PAPR-AUS P2 |
| 50 x ES | - | E-AUS P2 | - |
| 100 x ES | - | E-2 P2 | E-PAPR-2 P2 ^ |

^ - Intégral

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| Aspect | Yellow | | |
|---|----------------|---|----------------|
| État Physique | Liquid | Densité relative (Water = 1) | 1.04 |
| Odeur | Odourless | Coefficient de partition n-octanol / eau | Pas Disponible |
| Seuil pour les odeurs | Pas Disponible | Température d'auto-allumage (°C) | Pas Disponible |
| pH (comme fourni) | <1 | Température de décomposition | Pas Disponible |
| Point de fusion / point de congélation (° C) | 0 | Viscosité (cSt) | Pas Disponible |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C) | 109 | Poids Moléculaire (g/mol) | Pas Disponible |
| Point d'éclair (°C) | Sans Objet | goût | Pas Disponible |
| Taux d'évaporation | Pas Disponible | Propriétés explosives | Pas Disponible |
| Inflammabilité | Sans Objet | Propriétés oxydantes | Pas Disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | Pas Disponible | La tension de surface (dyn/cm or mN/m) | Pas Disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | Pas Disponible | Composé volatile (%vol) | Pas Disponible |
| Pression de vapeur (kPa) | Pas Disponible | Groupe du Gaz | Pas Disponible |
| hydrosolubilité (g/L) | miscible | pH en solution | Pas Disponible |

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

Densité de vapeur (Air = 1) Pas Disponible

VOC g/L Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | Voir section 7 |
| Stabilité chimique | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Voir section 7 |
| Conditions à éviter | Voir section 7 |
| Matières incompatibles | Voir section 7 |
| Produits de décomposition dangereux | Voir Section 5 |

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|----------------------|--|
| Inhalé | <p>Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.</p> <p>Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit</p> <p>Le produit N'A PAS été classé par les directives CE ou d'autres systèmes de classification comme "nocif par inhalation". La raison en est le manque de preuves corroborantes au niveau animal et humain. Dans l'absence de telles preuves, une attention doit néanmoins être portée pour s'assurer que les expositions sont maintenues à un minimum et que des mesures de contrôles adaptées sont utilisées dans un cadre professionnel pour contrôler les vapeurs, fumées et aérosols.</p> |
| Ingestion | <p>Le produit à la capacité de provoquer des brûlures chimiques dans la cavité orale et les voies gastriques, à la suite d'une ingestion.</p> <p>Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux).</p> |
| Contact avec la peau | <p>Le matériau peut produire des brûlures chimiques après un contact directe avec la peau.</p> <p>Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> |
| Yeux | Le produit peut causer des brûlures de chaleur après un contact direct avec les yeux. Les vapeurs et poussières peuvent être extrêmement irritantes. |
| Chronique | <p>Une exposition répétée ou prolongée à des corrosifs peut engendrer une érosion des dents, des variations ulcéraives et inflammatoires dans la bouche et une nécrose (rarement) de la mâchoire. Une irritation des bronches, avec de la toux, et de fréquentes attaques d'une broncho-pneumonie peut s'ensuivre. Des perturbations gastro-intestinales peuvent également survenir. Des expositions chroniques peuvent engendrer une dermatite et/ou une conjonctivite.</p> <p>Une exposition à long terme à des irritants respiratoires peut engendrer des maladies de ces mêmes voies respiratoires, impliquant des difficultés de la respiration ainsi que des problèmes systémiques associés.</p> |

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

TOXICITÉ

IRRITATION

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

TOXICITÉ

IRRITATION

ACIDE-SULFURIQUE

Occupational exposures to strong inorganic acid mists of sulfuric acid:

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ

Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials, DISULFATE DE CÉRIUM(4+), ACIDE-SULFURIQUE

Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostic d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostic d'un RADS.

Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante.

toxicité aiguë

☹

Cancérogénicité

☹

Irritation / corrosion

✔

reproducteur

☹

Lésions oculaires graves / irritation

✔

STOT - exposition unique

✔

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

| | | | |
|---|---|---------------------------|---|
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | ☹ | STOT - exposition répétée | ☹ |
| Mutagénéité | ☹ | risque d'aspiration | ☹ |

Légende:
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible
 ✗ – Données disponibles, mais ne remplissent pas les critères de classification
 ☹ – Données non disponibles pour faire la classification

statut CMR

Sans Objet

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

| Composant | Persistance: Eau/Sol | Persistance: Air |
|---|----------------------|------------------|
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ | BAS | BAS |

Potentiel de bioaccumulation

| Composant | Bioaccumulation |
|---|----------------------|
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ | BAS (LogKOW = -1.38) |

Mobilité dans le sol

| Composant | Mobilité |
|---|------------------|
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ | BAS (KOC = 14.3) |


SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

| | |
|------------------------------------|--|
| Élimination du produit / emballage | <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi. Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La réduction, ▶ La réutilisation ▶ Le recyclage ▶ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens.</p> |
|------------------------------------|--|

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires

| | |
|----------------|---|
| |  |
| Polluant marin | aucun |

Transport par terre (TDG)

| | |
|---|--|
| Numéro ONU | 3316 |
| Groupe d'emballage | II |
| Nom d'expédition des Nations unies | TROUSSE CHIMIQUE |
| Dangers pour l'environnement | Aucune donnée appropriée |
| Classe(s) de danger pour le transport | classe : 9 Risque Secondaire : Sans Objet |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Dispositions particulières : 65 |

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

| | | |
|---|---|------------|
| Numéro ONU | 3316 | |
| Groupe d'emballage | II | |
| Nom d'expédition des Nations unies | TROUSSE CHIMIQUE | |
| Dangers pour l'environnement | Aucune donnée appropriée | |
| Classe(s) de danger pour le transport | Classe ICAO/IATA | 9 |
| | Sous-risque ICAO/IATA | Sans Objet |
| | Code ERG | 9L |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Dispositions particulières | A44 A163 |
| | Instructions d'emballage pour cargo uniquement | 960 |
| | Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement | 10 kg |
| | Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers | 960 |
| | Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 10 kg |
| | Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison | Y960 |
| | Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 1 kg |

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

| | | |
|---|----------------------------|------------|
| Numéro ONU | 3316 | |
| Groupe d'emballage | II | |
| Nom d'expédition des Nations unies | TROUSSE CHIMIQUE | |
| Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| Classe(s) de danger pour le transport | Classe IMDG | 9 |
| | IMDG Sous-risque | Sans Objet |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | N° EMS | F-A , S-P |
| | Dispositions particulières | 251 340 |
| | Quantités limitées | See SP251 |

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

| source | ingrédient | catégorie de pollution |
|---|------------------|------------------------|
| IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk | acide-sulfurique | Y |

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

| | |
|---|--|
| disulfate de cérium(4+) (13590-82-4) Est disponible dans les textes réglementaires suivants | "Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)" |
| acide-sulfurique(7664-93-9) Est disponible dans les textes réglementaires suivants | "Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - substances chimiques désignées", "Canada - Île du Prince Édouard Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes", "Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Association du Transport Aérien International (IATA) sur les Produits Dangereux Interdits la Liste de Passagers et de Fret Avion", "Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta", "Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants" |
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ(7732-18-5) Est disponible dans les textes réglementaires suivants | "Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)" |

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

Continued...

DEHA, Hydrogen Peroxide, and Nitrite Titrets Ampoules; Hydrogen Peroxide Go-No-Go Vials**Ingrédients avec plusieurs numéros CAS**

| Nom | Numéro CAS |
|----------------|----------------|
| Pas Disponible | Pas Disponible |

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: www.chemwatch.net/references

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)



Simplicity in Water Analysis

Cover Page for Safety Data Sheet

Thank you for choosing CHEMetrics, Inc. We appreciate your business. In order to best serve your needs for accurate and complete Safety Data, we offer the following information as supplemental to the attached SDS.

SDS No.: S3905

Version No.: 1.2

Product Name: Activator Solution for DEHA Titrets® Kit

Part Nos.: A-3905

Product Descriptions:

Activator Solution: Plastic bottle, contains approximately 9 mL of liquid reagent. Test kits contain one (1) bottle of solution.

Addendum to Section 14 Transport Information:

Shipping container markings and labels for this product, as received, may vary from the contents of section 14 of the SDS for one or both of the following reasons:

- CHEMetrics has packaged this product as Dangerous Goods in Excepted Quantities according to IATA, US DOT, and IMDG regulations.
- CHEMetrics has packaged this product as part of a test kit or reagent set composed of various chemical reagents and elected to ship as UN 3316 Chemical Kit, Hazard Class 9, Packing Group II or III.

In case of reshipment, it is the responsibility of the shipper to determine appropriate labels and markings in accordance with applicable transportation regulations.

Additional Information:

- "Print Date" = Revision Date (expressed as DD/MM/YYYY)
- Test kits and reagents sets may contain additional chemical reagents. See separate SDS(s).

CHEMetrics®, VACUettes®, Vacu-vials®, and Titrets® are registered trademarks of CHEMetrics Inc.



Activator Solution for DEHA Titrets Kit

CHEMetrics, Inc.

Chemwatch: 9-77999

SDS No: S3905

Version Num: 1.2

Code d'alerte du risque: 3

Date de revision: 11/09/2014

Date d'impression: 13/03/2015

date initiale: 13/09/2014

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

| | |
|--------------------------------|---|
| Nom du produit | Activator Solution for DEHA Titrets Kit |
| Synonymes | Part No.: A-3905 |
| Nom d'expédition | TROUSSE CHIMIQUE |
| Formule chimique | Sans Objet |
| Autres moyens d'identification | Pas Disponible |
| Numéro CAS | Sans Objet |

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--|---|
| Utilisations identifiées pertinentes : | Component of water analysis test kit K-3925 |
|--|---|

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|--------------------------------|---|
| Nom commercial de l'entreprise | CHEMetrics, Inc. |
| Adresse | 4295 Catlett Road, Midland, VA. 22728 United States |
| Téléphone | 1-540-788-9026 |
| Fax | 1-540-788-4856 |
| Site Internet | www.chemetrics.com |
| Courriel | technical@chemetrics.com |

Numéro d'appel d'urgence

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Association / Organisation | ChemTel Inc. |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | 1-800-255-3924 |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | +01-813-248-0585 |


SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Activator Solution for DEHA Titrets Kit

| | |
|------------------------------|--|
| Classification de SGH | TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 4, Irritation/corrosion cutanée catégorie 1B, Dommages oculaires importants catégorie 1, STOT - SE (Resp. IRR) Catégorie 3, TOXICITÉ (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE Catégorie 2, TOXICITÉ (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE Catégorie 2 |
|------------------------------|--|

Éléments d'étiquetage

| | |
|------------------------------------|---|
| Éléments pour étiquette GHS |  |
|------------------------------------|---|

| | |
|--------------------------------|---------------|
| MENTION D'AVERTISSEMENT | DANGER |
|--------------------------------|---------------|

Déclaration(s) sur les risques

| | |
|-------------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H401 | Toxique pour la vie aquatique |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Déclarations de Sécurité: Prévention

| | |
|-------------|--|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P103 | Lire l'étiquette avant utilisation. |
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |

Déclarations de Sécurité: Réponse

| | |
|-----------------------|--|
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / médecin / secouriste premier |
| P363 | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |

Déclarations de Sécurité: Stockage

| | |
|------------------|--|
| P405 | Garder sous clef. |
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |

Déclarations de Sécurité: Élimination

| | |
|-------------|--|
| P501 | Éliminer le contenu / récipient à décharge chimique agréé ou si organique à l'incinération à haute température |
|-------------|--|

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

| Numéro CAS | %[poids] | Nom |
|------------|----------|---|
| 7732-18-5 | 76 | EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ |
| 7697-37-2 | 16 | acide-nitrique |
| 5144-89-8 | 5 | 1,10-phénanthroline |
| 7782-61-8 | 3 | nitrate de fer(III), nonahydrate |

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

| | |
|-------------------------|---|
| Contact des yeux | <p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant |
|-------------------------|---|

Continued...

Activator Solution for DEHA Titrets Kit

| | |
|-----------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▶ occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée. |
| Contact avec la peau | <p>Si ce produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible. ▶ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur. |
| Inhalation | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. ▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. |
| Ingestion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur. ▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire. ▶ NE PAS faire vomir. ▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. ▶ Surveiller le patient avec attention. ▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente. ▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. |

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

Pour des expositions aiguës ou répétées de courte durée au fer et à ses dérivés:

- ▶ Toujours traiter les symptômes plutôt que l'historique.
- ▶ En général, toutefois, les doses toxiques excèdent 20 mg/kg de produit ingéré (comme du fer élémentaire) avec des doses mortelles excédant 180 mg/kg.
- ▶ Le contrôle du fer présent dépend de la variation de l'absorption plutôt que de l'excrétion. L'absorption apparaît via l'aspiration, l'ingestion et des brûlures de la peau.
- ▶ Un dommage hépatique peut progresser vers une défaillance avec une hypoprothrombinémie et une hypoglycémie. Un syndrome hépatorénale peut survenir.
- ▶ Une intoxication au fer peut également résulter dans une diminution des sorites cardiaques et une augmentation des demandes cardiaques, se qui conduit à une hypotension.
- ▶ Le sérum de fer doit être analysé chez les patients symptomatiques. Des niveaux de sérum (2-4 heures après l'ingestion) supérieurs à 100 ug/dL indiquent un empoisonnement avec des niveaux, supérieurs à 350 ug/dL, potentiellement graves. Un vomissement ou un lavage (pour les patients obnubilés sans réflexe laryngé) sont les moyens habituels de décontamination.
- ▶ Du charbon activé est inefficace sur le fer lié.
- ▶ Un purgatif (utilisant du sulfate de sodium ou du sulfate de magnésium) peut uniquement être utilisé si le patient a déjà une diarrhée.
- ▶ La déféroxamine est un chélateur spécifique pour le fer ferrique (3+) et est de nos jours un antidote de choix. Il doit être administré de manière parentale.

[Ellenhor and Barceloux: Medical Toxicology]

Pour une exposition à l'oxyde nitrique (NO):

- ▶ Si le patient a subi une exposition courte, ordonner au patient de respirer profondément.
- ▶ Assurer un repos complet pendant 24-48 heures même si le patient n'est pas symptomatique.
- ▶ Durant la période pré-symptomatique, l'inhalation de bicarbonate de sodium - aérosol de chlorure de sodium a été suggérée en tant que mesure prophylactique. La vitamine E (un antioxydant) sous la forme de tocophérols mélangés peut être donnée par la bouche en doses de plusieurs centaines de milligrammes. La N-acétylcystéine (Mucolyst), donnée sous forme d'aérosols ou en instillations directes, peut être utile.
- ▶ Quand les patients commencent à tousser ou à se sentir légèrement fatigué, débiter une thérapie à l'oxygène. Des mèches nasales ou l'utilisation d'oxygène avec une pression continue pour l'expansion des voies respiratoires peuvent être appropriées. (de l'oxygène hyperbare augmente le risque d'œdème pulmonaire si donné simultanément avec du NO2 chez les chiens.)
- ▶ Retirer l'exsudat spumeux des voies respiratoires peut être un problème thérapeutique majeur. Une succion, un drainage postural et d'autres méthodes peuvent être utiles.
- ▶ Des spasmes des bronches sont traitées par une inhalation d'aérosols salbutamol, d'isoétharine, de métaprotérénol ou de terbutaline.
- ▶ L'atropine, l'adrénaline, les expectorants, les émétiques, les sédatifs (autres que les petites doses de morphine) et, habituellement, les glucosides cardiaques sont inefficaces. Dans peu de cas, une digitalisation rapide avec une drogue telle que l'aubain peut être conseillée.
- ▶ Le rôle d'une phlébotomie et d'un remplacement par une solution saline isotonique est sujet à débat, bien qu'une phlébotomie doive certainement être évitée une fois qu'une défaillance cardiaque a été établie.
- ▶ Une ventilation artificielle est rarement efficace.

GOSELIN, SMITH HODGE: Clinical Toxicology of Commercial Products, 5th Ed.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Eau pulvérisée - Quantités d'arrosage uniquement. ▶ Mousse. ▶ BCF (lorsque le règlement le permet). ▶ Poudre chimique sèche. ▶ Dioxyde de carbone. |
|--|--|

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|-------------------------------|------------|
| Incompatibilité au feu | Non connu. |
|-------------------------------|------------|

Conseils aux pompiers

| | |
|------------------------------------|--|
| Lutte Incendie | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu. |
| Risque D'Incendie/Explosion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Non combustible. ▶ Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler. <p>La décomposition peut produire des fumées toxiques de:</p> <p>oxydes d'azote (NOx)</p> |

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Activator Solution for DEHA Titrets Kit

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|---|--|
| Eclaboussures Mineures | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▶ Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▶ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyez. |
| Eclaboussures Majeures | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Evacuez le personnel. ▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection. ▶ Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau. ▶ Si cela n'entraîne pas de danger, stoppez la fuite. |
| Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.. | |

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|--------------------------|---|
| Manipulation Sure | <p>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter tout contact personnel, incluant l'inhalation. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition ▶ Utiliser une zone bien ventilée ▶ Eviter tout contact avec l'humidité. ▶ Eviter tout contact avec des matériaux incompatibles. ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire, ni fumer. |
| Autres Données | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Stockez-le dans son récipient d'origine. ▶ Maintenez les récipients bien scellés. ▶ Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. ▶ Stockez-le loin de matériaux incompatibles et de récipients contenant des aliments. ▶ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite. |

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|------------------------------------|--|
| Container adapté | Emballer comme recommandé par le fabricant. Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite. |
| Incompatibilité de Stockage | ATTENTION: Eviter ou contrôler une réaction avec les peroxydes. Tous <i>les peroxydes de métaux de transition</i> devraient être considérés comme des explosifs potentiels. Eviter les bases fortes. |

INCOMPATIBILITÉS DU MATÉRIEL D'EMBALLAGE

Pas Disponible

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

| Source | Composant | Nom du produit | VME | STEL | pic | Notes |
|--|----------------|----------------|-------------------------------|------------------------------|----------------|---|
| Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants | acide-nitrique | Nitric acid | 5 mg/m ³ / 2 ppm | 10 mg/m ³ / 4 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination | acide-nitrique | Nitric acid | 2 ppm | 4 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail | acide-nitrique | Acide nitrique | 5,2 mg/m ³ / 2 ppm | 10 mg/m ³ / 4 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle | acide-nitrique | Nitric acid | 2 ppm | 4 ppm | Pas Disponible | TLV Basis: upper respiratory tract & eye irritation; dental erosion |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle | acide-nitrique | Nitric acid | 2 ppm | 4 ppm | Pas Disponible | TLV® Basis: URT & eye irr; dental erosion |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta | acide-nitrique | Nitric acid | 5,2 mg/m ³ / 2 ppm | 10 mg/m ³ / 4 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle | acide-nitrique | Nitric acid | 2 ppm ppm | 4 ppm ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français) | acide-nitrique | Acide nitrique | 5,2 mg/m ³ / 2 ppm | 10 mg/m ³ / 4 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |

Activator Solution for DEHA Titrets Kit


| | | | | | | |
|---|----------------------------------|-------------------------------------|-------------------|-------------------|----------------|--|
| Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants | nitrate de fer(III), nonahydrate | Iron salts, soluble (as Fe) | 1 mg/m3 / --- ppm | 2 mg/m3 / --- ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination | nitrate de fer(III), nonahydrate | Iron salts, soluble, (as Fe) | 1 mg/m3 | 3 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail | nitrate de fer(III), nonahydrate | Sels de fer, solubles (en Fe) | 1 mg/m3 | 2 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle | nitrate de fer(III), nonahydrate | Iron salts - soluble (as Fe) | 1 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV Basis: upper respiratory tract & skin irritation |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle | nitrate de fer(III), nonahydrate | Iron salts, soluble, as Fe | 1 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV® Basis: URT & skin irr |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta | nitrate de fer(III), nonahydrate | Iron salts, soluble, as Fe | 1 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle | nitrate de fer(III), nonahydrate | Iron salts - soluble, as Fe | 1 mg/m3 mg/m3 | 2 mg/m3 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français) | nitrate de fer(III), nonahydrate | Fer, sels solubles (exprimée en Fe) | 1,0 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

LIMITES D'URGENCE

| Composant | Nom du produit | TEEL-1 | TEEL-2 | TEEL-3 |
|---------------------------------|---|----------------|----------------|----------------|
| nitric acid | Nitric acid | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| 1,10-phenanthroline monohydrate | Phenanthroline, 1,10- | 0.03 mg/m3 | 0.33 mg/m3 | 16 mg/m3 |
| ferric nitrate | Ferric nitrate | 13 mg/m3 | 110 mg/m3 | 640 mg/m3 |
| ferric nitrate | Ferric nitrate nonahydrate; (Iron(III) nitrate nonahydrate (1:3:9)) | 22 mg/m3 | 110 mg/m3 | 640 mg/m3 |

| Composant | IDLH originale | IDLH révisé |
|---|----------------|----------------|
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ | Pas Disponible | Pas Disponible |
| acide-nitrique | 100 ppm | 25 ppm |
| 1,10-phénanthroline | Pas Disponible | Pas Disponible |
| nitrate de fer(III), nonahydrate | Pas Disponible | Pas Disponible |

Contrôles de l'exposition

| | |
|--|---|
| Contrôle d'ingénierie approprié | Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations. |
| Protection Individuelle |  |
| Protection des yeux/du visage. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Masque chimique. Protection pour tout le visage. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. |
| Protection de la peau | Voir protection Main ci-dessous |
| Protection des mains / pieds | <p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.</p> <p>Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> <p>Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer.</p> <p>La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.</p> |
| Protection corporelle | Voir Autre protection ci-dessous |
| Autres protections | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenue complète. ▶ Tablier en P.V.C. ▶ Crème protectrice. ▶ Crème nettoyante pour la peau. ▶ Unité de lavement des yeux. |
| Les risques thermiques | Pas Disponible |

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du: "Forsberg Clothing Performance Index".

Protection respiratoire

Filtre de type AE-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable

Continued...

Activator Solution for DEHA Titrets Kit

L(les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

Activator Solution for DEHA Titrets Kit

| Matériel | CPI |
|------------------|-----|
| NEOPRENE | A |
| HYPALON | C |
| NATURAL RUBBER | C |
| NATURAL+NEOPRENE | C |
| NEOPRENE/NATURAL | C |
| NITRILE+PVC | C |
| PE/EVAL/PE | C |
| PVA | C |
| PVC | C |
| SARANEX-23 | C |
| VITON | C |

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

| Facteur de protection | Demi-masque respiratoire | Respirateur intégral | Masque à adduction d'air |
|-----------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| 10 x ES | AE-AUS P2 | - | AE-PAPR-AUS P2 |
| 50 x ES | - | AE-AUS P2 | - |
| 100 x ES | - | AE-2 P2 | AE-PAPR-2 P2 ^ |

^ - Intégral

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Aspect | Gold to orange | | |
|--|----------------|--|----------------|
| État Physique | Liquid | Densité relative (Water = 1) | 1.08 |
| Odeur | Odourless | Coefficient de partition n-octanol / eau | Pas Disponible |
| Seuil pour les odeurs | Pas Disponible | Température d'auto-allumage (°C) | Pas Disponible |
| pH (comme fourni) | <2 | Température de décomposition | Pas Disponible |
| Point de fusion / point de congélation (° C) | -12 | Viscosité (cSt) | Pas Disponible |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C) | >100 | Poids Moléculaire (g/mol) | Pas Disponible |
| Point d'éclair (°C) | Sans Objet | goût | Pas Disponible |
| Taux d'évaporation | Pas Disponible | Propriétés explosives | Pas Disponible |
| Inflammabilité | Sans Objet | Propriétés oxydantes | Pas Disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | Pas Disponible | La tension de surface (dyn/cm or mN/m) | Pas Disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | Pas Disponible | Composé volatile (%vol) | Pas Disponible |
| Pression de vapeur (kPa) | Pas Disponible | Groupe du Gaz | Pas Disponible |
| hydrosolubilité (g/L) | miscible | pH en solution | Pas Disponible |
| Densité de vapeur (Air = 1) | Pas Disponible | VOC g/L | Pas Disponible |

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | Voir section 7 |
| Stabilité chimique | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Voir section 7 |
| Conditions à éviter | Voir section 7 |
| Matières incompatibles | Voir section 7 |
| Produits de décomposition dangereux | Voir Section 5 |

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Activator Solution for DEHA Titrets Kit

Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|----------------------|--|
| Inhalé | Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons. Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit |
| Ingestion | Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu. Le produit à la capacité de provoquer des brûlures chimiques dans la cavité orale et les voies gastriques, à la suite d'une ingestion. |
| Contact avec la peau | Le matériau peut produire des brûlures chimiques après un contact direct avec la peau. Un contact avec la peau n'est pas reconnu comme produisant des effets nocifs pour la santé (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Des dommages systémiques, toutefois, ont été identifiées après une exposition d'animaux par au moins une autre voie et le produit peut encore produire des dommages pour la santé après une absorption à travers des blessures, lésions, ou abrasions. La pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels. Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. |
| Yeux | Le produit peut causer des brûlures de chaleur après un contact direct avec les yeux. Les vapeurs et poussières peuvent être extrêmement irritantes. Si appliqué aux yeux, ce produit provoque des dommages importants aux yeux. |
| Chronique | Une exposition répétée ou prolongée à des corrosifs peut engendrer une érosion des dents, des variations ulcéraives et inflammatoires dans la bouche et une nécrose (rarement) de la mâchoire. Une irritation des bronches, avec de la toux, et de fréquentes attaques d'une broncho-pneumonie peut s'ensuivre. Des perturbations gastro-intestinales peuvent également survenir. Des expositions chroniques peuvent engendrer une demite et/ou une conjonctivite. Une exposition à long terme à des irritants respiratoires peut engendrer des maladies de ces mêmes voies respiratoires, impliquant des difficultés de la respiration ainsi que des problèmes systémiques associés. |

| | | |
|---|----------|------------|
| Activator Solution for DEHA Titrets Kit | TOXICITÉ | IRRITATION |
| Activator Solution for DEHA Titrets Kit | TOXICITÉ | IRRITATION |

| | |
|---|--|
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ | Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature. |
| ACIDE-NITRIQUE | Oral (?) LD50: 50-500 mg/kg * [Various Manufacturers] |
| Activator Solution for DEHA Titrets Kit, ACIDE-NITRIQUE, NITRATE DE FER(III), NONAHYDRATE | Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostic d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostic d'un RADS. Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. |

| | | | |
|---|---|---------------------------|---|
| toxicité aiguë | ✓ | Cancérogénicité | ⊖ |
| Irritation / corrosion | ✓ | reproducteur | ⊖ |
| Lésions oculaires graves / irritation | ✓ | STOT - exposition unique | ✓ |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | ⊖ | STOT - exposition répétée | ⊖ |
| Mutagénéité | ⊖ | risque d'aspiration | ⊖ |

Légende: ✓ – Données nécessaires à la classification disponible
 ✗ – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification
 ⊖ – Données non disponibles pour faire la classification

statut CMR

Sans Objet

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

| Composant | Persistance: Eau/Sol | Persistance: Air |
|---|----------------------|------------------|
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ | BAS | BAS |
| 1,10-phénanthroline | HAUT | HAUT |

Continued...

Activator Solution for DEHA Titrets Kit

Potentiel de bioaccumulation

| Composant | Bioaccumulation |
|---|-----------------------|
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ | BAS (LogKOW = -1.38) |
| 1,10-phénanthroline | BAS (LogKOW = 2.2922) |

Mobilité dans le sol

| Composant | Mobilité |
|---|-------------------|
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ | BAS (KOC = 14.3) |
| 1,10-phénanthroline | BAS (KOC = 20830) |



SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

| Élimination du produit / emballage |
|------------------------------------|
| |

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires

| | |
|----------------|---|
| |  |
| Polluant marin |  |

Transport par terre (TDG)

| | |
|---|--|
| Numéro ONU | 3316 |
| Groupe d'emballage | II |
| Nom d'expédition des Nations unies | TROUSSE CHIMIQUE |
| Dangers pour l'environnement | Aucune donnée appropriée |
| Classe(s) de danger pour le transport | classe : 9 Risque Secondaire : Sans Objet |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Dispositions particulières : 65 |

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

| | |
|---|--|
| Numéro ONU | 3316 |
| Groupe d'emballage | II |
| Nom d'expédition des Nations unies | TROUSSE CHIMIQUE |
| Dangers pour l'environnement | Aucune donnée appropriée |
| Classe(s) de danger pour le transport | Classe ICAO/IATA : 9 Sous-risque ICAO/IATA : Sans Objet Code ERG : 9L |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Dispositions particulières : A44 A163 Instructions d'emballage pour cargo uniquement : 960 Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement : 10 kg Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers : 960 Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet : 10 kg Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison : Y960 |

Activator Solution for DEHA Titrets Kit

Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 1 kg

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

| | | |
|--|----------------------------|------------|
| Numéro ONU | 3316 | |
| Groupe d'emballage | II | |
| Nom d'expédition des Nations unies | TROUSSE CHIMIQUE | |
| Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| Classe(s) de danger pour le transport | Classe IMDG | 9 |
| | IMDG Sous-risque | Sans Objet |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | N° EMS | F-A , S-P |
| | Dispositions particulières | 251 340 |
| | Quantités limitées | See SP251 |

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

| source | ingrédient | catégorie de pollution |
|---|----------------|------------------------|
| IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk | acide-nitrique | Y |

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

| | |
|--|--|
| EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ(7732-18-5) Est disponible dans les textes réglementaires suivants | "Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS","Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)" |
| acide-nitrique(7697-37-2) Est disponible dans les textes réglementaires suivants | "Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS","Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle","Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)","Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)","Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)","Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle","Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle","Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination","Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail","Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)","Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta","Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants" |
| 1,10-phénanthroline(5144-89-8) Est disponible dans les textes réglementaires suivants | "Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS","Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)" |
| nitrate de fer(III), nonahydrate(7782-61-8) Est disponible dans les textes réglementaires suivants | "Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS","Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle","Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)","Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)","Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)","Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle","Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle","Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination","Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail","Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)","Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta","Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants" |

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

Ingrédients avec plusieurs numéros CAS

| Nom | Numéro CAS |
|----------------|----------------|
| Pas Disponible | Pas Disponible |

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: www.chemwatch.net/references

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)